



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le SNUipp-FSU Mayotte

toujours largement majoritaire !

Les Professeur.es des écoles et IFPERM ont conforté le SNUipp FSU Mayotte dans sa position de syndicat majoritaire dans le 1^{er} degré à Mayotte. **Plus de 67% des collègues ont voté pour notre organisation syndicale**, nous permettant une nouvelle fois de rafler 6 sièges sur 7 à la commission administrative paritaire départementale (CAPD) des PE et des IFPERM.

Au niveau académique, la FSU a obtenu 50% des voix et a raflé 6 sièges sur 10. Le SNUipp-FSU Mayotte a aussi obtenu des sièges à la commission consultative paritaire (CCP) des enseignants contractuels et à la commission consultative partitaires (CCP) des surveillants et des AESH. En effet, la FSU Mayotte est également sortie majoritaire dans ces deux scrutins.

Si les difficultés techniques liées au vote électronique ont contribué lourdement à la baisse du taux de participation (moins 5 points par rapport aux élections professionnelles de 2018), le manque d'implication des IEN et de leurs équipes n'a pas favorisé une meilleure participation des collègues. Le SNUipp FSU Mayotte a manifesté son mécontentement auprès des responsables académiques sur leur manque de réactivité face à telle inertie.

Seulement 52% des collègues du 1^{er} degré ont pris part aux votes. Ce taux a été obtenu uniquement grâce à l'engagement et à la détermination des équipes syndicales sur le terrain ainsi qu'à la patience des électeurs et électrices. Le SNUipp-FSU Mayotte remercie les collègues enseignant-e-s et les AESH pour leur confiance renouvelée.

Le SNUipp-FSU Mayotte sort de ces élections, renforcé dans sa conviction de porter un syndicalisme au plus près des personnels. Il continuera à se battre au quotidien, avec la plus grande détermination, pour l'égalité, l'équité et le respect des enseignant.es des écoles et des AESH en matière de statut, d'augmentation des salaires, de reprise en compte de l'AGS, de l'accès à la hors-classe, de titularisation, de formation, de l'augmentation du taux d'indexation des salaires, du respect des engagements pris ...

A l'heure où le gouvernement se prépare à un nouveau passage en force sur la réforme des retraites, le SNUipp-FSU Mayotte réaffirme sa détermination à combattre tout recul de l'âge légal de départ à la retraite comme toute augmentation de la durée de cotisation. Rendez-vous est pris pour janvier 2023 ...